

Guichet vert



Qu'est ce que c'est ?

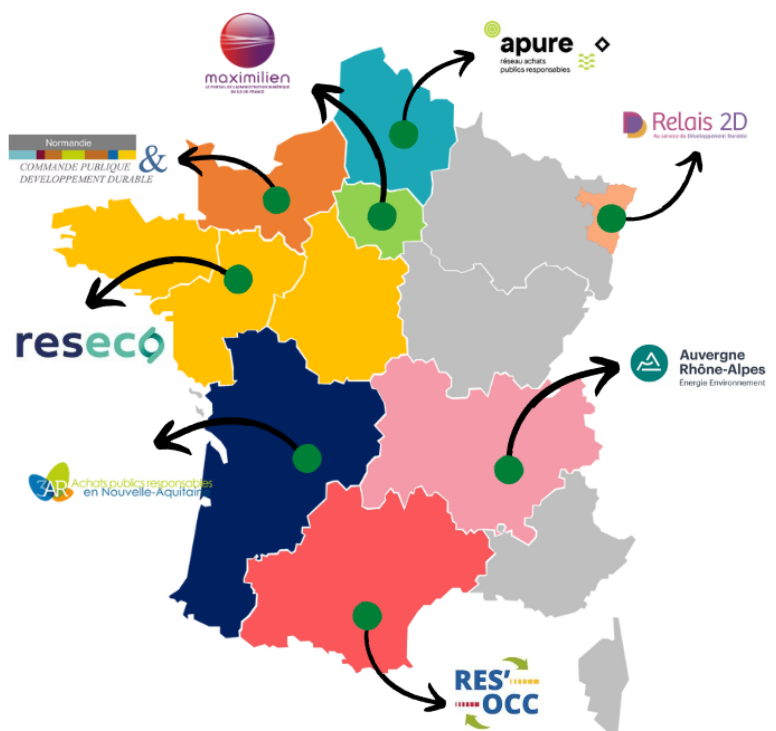
Le guichet vert est un **accompagnement de premier niveau** pour permettre à un acheteur public d'intégrer des considérations environnementales dans ses achats.

Ce conseil humain (1h maximum) est offert par **les réseaux régionaux de la commande publique** en partenariat avec le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires dans le cadre du **Plan national pour des achats durables (2022-25)**.

Où ?

Des guichets verts sont déployés **dans toutes les régions disposant d'un réseau régional de la commande publique** (cf. carte) :

L'ambition est de **couvrir prochainement l'ensemble du territoire national**.



Pour qui ?

Le Guichet vert est ouvert **à tous les acheteurs soumis au code de la commande publique** dont le siège ou un établissement est situé dans le ressort géographique d'un réseau régional ayant activé un guichet vert.

Une **attention particulière** est apportée aux **petites collectivités**.

Quand ?

Le guichet vert est déployé **à partir du 28 septembre 2022** à titre **expérimental**.